

Symposium 2

Recherches didactiques sur l'enseignement de l'éducation physique à l'école primaire

Coordinateurs : Yvon Léziart¹ & Chantal Amade-Escot²

¹ Université de Rennes 2 ; ² Université Paul Sabatier, Toulouse III,

Depuis une vingtaine d'année la didactique de l'Education Physique et Sportive (EPS) fait l'objet de recherches développées dans différents laboratoires universitaires, soit dans le cadre des STAPS, soit en Sciences de l'Education. Ce champ de recherche se focalisait jusqu'à ces dernières années sur l'étude des phénomènes d'enseignement au secondaire (pour un état de la question, Amade-Escot, 2003). Dans le premier degré, il existe de nombreuses publications à vocation professionnelle (ouvrages de synthèses, publications à visée normative ou prescriptive), mais contrairement à de nombreuses autres disciplines (mathématiques, lecture, etc..) pratiquement aucune recherche, jusque dans une période récente, n'a été développée dans une perspective didactique.

Cette situation est en train progressivement de changer. La recherche didactique en éducation physique dans le premier degré est un domaine en voie d'émergence, comme en témoignent les DEA et thèses récemment soutenus. Ces études, prenant appui sur les théories didactiques développées en éducation physique, se proposent d'étudier l'action des intervenants (professeurs d'écoles et/ou intervenants extérieurs) en mobilisant des concepts classiques ou plus récents de la didactique tels ceux de contrat didactique (Brousseau, 1988), de rapport au savoir (Chevallard, 1999) ou encore de milieu pour l'étude (Joshua et Felix, 2002). Ce symposium a pour ambition de faire le point sur les travaux en cours ou récemment soutenus. Il sera l'occasion de faire le point sur les orientations théoriques et méthodologiques qui les sous-tendent. Les responsables scientifiques du symposium espèrent ainsi créer les conditions d'un échange entre les différents chercheurs et doctorants qui restent un peu éparpillés, faute d'instances ou de lieux institutionnels permettant le débat scientifique. Un exposé introductif des responsables du symposium présentera ces recherches en regard de celles menées dans le second degré et ouvrira les débats. Quatre recherches retenues pour l'intérêt de leur approche et la rigueur de leurs méthodologies illustreront les problématiques en cours dans le domaine.

Odile Devos et Chantal Amade-Escot comparent les contenus réellement enseignés au CM2 en Basket-Ball par 4 intervenants ayant une formation initiale contrastée.

Claire Pontais tente de comprendre le fonctionnement de 3 professeurs d'école primaire enseignant la gymnastique rythmique à partir d'un document didactique. Elle identifie leurs problèmes professionnels et les obstacles aux transformations de leur pratique.

Christiane Roustan analyse, à partir d'un cycle expérimental, quelle est l'intérêt d'une approche en terme de milieu pour l'étude pour l'enseignement du badminton au CP

Antoine Thépaut et Yvon Léziart soulignent l'intérêt d'analyser les interactions en classe en terme de contrat didactique et de milieu pour comprendre les phénomènes de transmission des savoirs et les échecs de certains élèves dans un enseignement du basket-ball au cycle 3.

Ces communications ont pour ambition de montrer les différentes pistes prises par les didacticiens de l'éducation physique à l'école primaire afin de comprendre les phénomènes interactifs et de penser les conditions d'enseignement à ce niveau du système éducatif

Références

- Amade-Escot, C. (Ed.) (2003) *Didactique de l'éducation physique – Etat des recherches*. Paris: Editions de la revue EPS.
- Brousseau, G. (1988). Le contrat didactique : le milieu. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 9(3), 309-336.
- Chevallard, Y. (1999). L'analyse des pratiques enseignantes en Théorie Anthropologie Didactique. *Recherches en Didactiques des Mathématiques*, 19(2), 221-266.
- Joshua, S. & Félix, C. (2002). Le travail des élèves à la maison : une analyse didactique en termes de milieu pour l'étude, *Revue Française de Pédagogie, Vers une didactique comparée*, (141), 75-88.

Etude comparée de quatre intervenants à l'école primaire : rapport aux savoirs et contenus réellement enseignés en basket-ball

Odile Devos-Prieur¹ & Chantal Amade-Escot²

¹IUFM Midi-Pyrénées et LEMME, Toulouse III ; ²Université Paul Sabatier, Toulouse III

Problématique et cadre conceptuel

A la suite d'un DEA (Devos-Prieur, 1996) sur le partenariat à l'école élémentaire et d'une recherche menée dans le cadre d'un projet associant l'IUFM de Toulouse et l'INRP sur l'influence des modalités de collaboration entre les maîtres et les intervenants extérieurs (Devos-Prieur et Loubet-Gauthier, 2003), nous nous sommes interrogés sur les contenus enseignés en éducation physique à l'école primaire. Ces derniers subissent en effet une double contrainte : les programmes et les multiples appartenances institutionnelles des intervenants (Chevallard, 1989). Notre position de formateur a orienté la poursuite de notre recherche en thèse dans le champ de la didactique. Le projet est d'identifier, à partir de l'action du professeur les contenus réellement enseignés en Basket-Ball (BB) dans quatre systèmes didactiques. Nous faisons l'hypothèse que les assujettissements et les rapports de l'instance enseignante vis-à-vis du savoir à enseigner modifient la nature et le type des contenus réellement enseignés, même si l'objet d'enseignement initial est le même.

Cette recherche de thèse s'inscrit dans le courant de la didactique comparée (Mercier, Schubauer-Léoni, & Sensevy, 2002) et elle emprunte ses cadres d'analyse à Chevallard (1999), notamment la notion de "rapport aux savoirs" et de "praxéologie didactique". Elle se réfère aussi à la théorie du contrat didactique, adaptée à l'Education Physique (Amade-Escot et Marsenach, 1995).

Tout individu, dans son histoire, est amené à côtoyer les activités physiques et sportives (APS) dans différentes institutions (en éducation physique, en club, dans le loisir, en famille, etc...). Selon Chevallard, un "rapport institutionnel" propre aux savoirs de chacune de ces institutions indique les façons d'agir dans ces différents lieux. Dans cette diversité de rapports institutionnels aux APS, se façonne le "rapport personnel" aux savoirs de chaque individu.

Les intervenants [Professeur d'Ecole (PE), ou Intervenant Extérieur (IE)] ont par conséquent construit un rapport personnel aux APS et au BB. L'éducation physique qu'ils doivent enseigner va se mettre à vivre sous la contrainte du nouveau "contrat institutionnel" en usage dans le système didactique scolaire. Nous faisons donc l'hypothèse que le rapport personnel des PE et des IE vis à vis du BB à enseigner, même s'il est modifié par l'intermédiaire du contrat institutionnel en usage en éducation physique à l'école primaire, reste toujours lié aux expériences antérieures. Notre thèse tente d'éclairer en quoi le rapport aux savoirs enseignés influence l'exercice du métier de quatre intervenants à l'école primaire. Nous nous attachons plus particulièrement à identifier les contenus réellement mis en œuvre par ces enseignants. Notre but est de comprendre le fonctionnement des quatre systèmes didactiques étudiés et leur dynamique évolutive. Cette option nécessite de toujours rapporter l'étude d'une des instances du système didactique (ici l'instance enseignante) aux deux autres : le savoir enseigné et les élèves. Le concept de contrat didactique est ici indispensable, puisqu'il permet par ses ruptures d'identifier les attentes réciproques de chacun des acteurs de la relation didactique.

La visée de la recherche consiste donc à caractériser l'action du professeur dans quatre systèmes didactiques et à identifier les contenus réellement enseignés. Cette étude s'enracine dans un projet comparatiste (recherche INRP 30032) dans la mesure où elle ambitionne de mettre en évidence ce qui est générique et ce qui est spécifique aux différents contextes comparée (Mercier, Schubauer-Léoni, et Sensevy, 2002).

Méthodologie La recherche relève d'une étude de cas croisés à partir de l'observation de séances ordinaires dans quatre systèmes didactiques en évolution (Leutenegger 2000). Nous avons observé les pratiques enseignantes et les contenus réellement enseignés lors de quatre cycles de onze séances d'EPS en cours moyen (dont 3 sont enregistrées sur le plan vidéo et audio). Le thème d'enseignement est commun aux quatre intervenants. A ces données sont associés des entretiens ante et post séances avec chacun d'entre-eux. De plus, un entretien protocole complète ces données et celui-ci fait partie du contrat de recherche passé. Les enseignants observés sont : un PE ayant une expérience en BB, un PE titulaire d'une licence STAPS, un PE tout venant (Licence de géographie), un IE spécialiste de BB qui travaille en partenariat avec le PE responsable de la classe.

Trois étapes d'analyse qualitative sont effectués sur les quatre sites à partir du croisement des données issues des différents entretiens, des observations des séances (vidéo et notes au vol) et des verbatim des interactions des séances filmées :

- Analyse macroscopique, nous situons le profil d'action des intervenants, les routines et les principes qui découlent de leurs actions ;
- Analyse de la chronogénèse des objets d'enseignement dans le cycle et la connexité de ceux-ci dans la séance, nous précisons la progressivité didactique c'est-à-dire l'organisation et la succession des objets d'enseignement ;
- Analyse micro didactique, nous menons une étude détaillée des interactions entre le maître et les élèves, et des dynamiques d'évolution du contrat didactique dans quelques situations communes aux différents sites.

Résultats

Nous présentons au cours de ce symposium le second étage d'analyse relatif à la chronogénèse des objets d'enseignement sur les quatre sites. Nous comparons tout d'abord le type de situation de référence proposée et la logique des objets successivement enseignés pendant le cycle de BB, puis nous analysons de façon comparative les ruptures didactiques qui apparaissent dans la construction du cycle, et enfin nous procédons à la comparaison de la connexité des objets enseignés dans les séances.

Des dynamiques singulières caractérisent chacun des systèmes didactiques observés. Les intervenants se caractérisent par le type de découpage effectués pour organiser les objets d'enseignement sur l'axe de temps. Il apparaît que le PE ayant une expérience du BB est le mieux à même d'assurer la connexité des objets d'apprentissage dans le cycle. L'IE se caractérise quant à lui, par une juxtaposition d'objets très décontextualisés. Le PE tout venant semble le plus démuné pour assurer la connexité des apprentissages dans le cycle. Contre toute attente, le PE ayant une formation en STAPS rencontre lui aussi des difficultés à organiser la succession des objets d'apprentissage.

Références

- Amade-Escot, C., & Marsenach, J. (1995). *Didactique de l'éducation physique et sportive*. Paris: La pensée sauvage.
- Chevallard, Y.(1989). *Le concept de rapport au savoir, rapport personnel, rapport institutionnel, rapport officiel*. Document interne (pp. 211-235). IREM d'Aix Marseille Faculté des sciences de Luminy.
- Chevallard Y. (1999). L'analyse des pratiques enseignantes en Théorie Anthropologie Didactique. *Recherches en Didactiques des Mathématiques*, 19(2), 221-266.
- Devos-Prieur, O. (1996). Contribution à l'étude du partenariat à l'école primaire en activités physiques de pleine nature. Mémoire de D.E.A. non publié, Université de Montpellier 1, Montpellier.
- Devos-Prieur, O., Loubet-Gauthier, E. (à paraître). L'incidence des modes de partenariat à l'école élémentaire sur la polyvalence des maîtres et sa retombée sur les représentations des élèves du travail scolaire. *Recherche et formation*.
- Leutenegger, F. (2000). Construction d'une "clinique" pour le didactique. Une étude des phénomènes temporels de l'enseignement. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 20(2), 209-250.
- Mercier, A., Schubauer-Léoni, M.L., & Sensevy. G. (2002) Vers une didactique comparée. Introduction. *Revue Française de Pédagogie*, (141), 7-31.

Contribution à la formation des enseignants à partir de documents didactiques L'exemple de la gymnastique rythmique (GR) à l'école primaire

Claire Pontais

Institut Universitaire de Formation des Maîtres, Centre de Saint Lô

Problématique et cadre théorique

La recherche vise à comprendre le fonctionnement de trois professeurs d'école primaire enseignant la Gymnastique Rythmique (GR) à partir d'un document didactique, support de leur formation. Le terme "document didactique" désigne des outils sollicitant chez les enseignants une activité et une réflexion relatives aux savoirs à construire en GR. Ce document n'est pas prescriptif, il remplit une fonction d'aide à la décision. Le cadre théorique emprunte ses références à l'INRP (Loquet, 1996, Marsenach, et Alii 1991). L'étude se centre sur :

Les problèmes rencontrés par les enseignants dans l'adaptation et la mise en œuvre de contenus rénovés en GR.

Les savoirs professionnels qu'ils mobilisent dans leur pratique.

Elle questionne enfin les principaux obstacles à la transformation des pratiques habituelles d'Éducation Physique et Sportive (EPS) à l'école primaire.

Un problème professionnel est défini comme une contradiction à gérer par l'enseignant et non comme un manque de connaissance ou une incompréhension. La notion d'obstacle est introduite pour analyser les freins à la rénovation des pratiques enseignantes (Marsenach, & Alii, 1991).

Étudier la façon dont les enseignants conçoivent et mettent en œuvre des situations de pratique scolaire d'EPS et étudier la façon dont ils s'approprient le document de formation permet de dégager des pistes nouvelles pour la formation (Fabre, 1994).

Méthodologie

Trois professeurs d'école chevronnées (maîtres formateurs à l'IUFM) ont mené en autonomie un cycle de GR à partir du document didactique. Une méthode d'investigation en "situation naturelle" a été utilisée à partir d'un protocole l'observation par vidéo. Le protocole étudié comprend les vidéos de la première et de la dernière séance dans les trois classes ainsi que le code des "exploits" de GR construit par chaque classe. Ces matériaux ont servi d'appui à un entretien-protocole à la fin du cycle. Cet entretien a été un moment de formation mettant en jeu la pratique réflexive des enseignantes. Les entretiens ont été analysés, selon une méthode qualitative (Lessard-Hebert, Goyette, & Boutin 1996) au regard des choix faits par les enseignantes.

Résultats

Les résultats sont analysés selon deux axes : le fonctionnement des enseignants en situation, la formation didactique des enseignants

Le fonctionnement des enseignants en situation

Nous constatons que, malgré une entrée didactique, l'aspect "formel" de la GR prend le pas sur l'aspect "fonctionnel" dès que l'enseignant est en difficulté pour définir des contenus. Nous identifions là un obstacle de nature épistémologique. Cet obstacle engendre des difficultés sur les autres aspects de l'enseignement : moins l'enseignant possède de repères didactiques, plus il subit la pression des élèves et enseigne ce que les élèves choisissent de faire (et donc de ne pas apprendre). Par exemple, la gestion du groupe-classe se fait au détriment des apprentissages, soit parce que la pression du groupe empêche les apprentissages individuels, soit parce que l'organisation matérielle de la classe, avec un aménagement du milieu, limite ces apprentissages. Par ailleurs, nous constatons que la production finale, "le spectacle", permet de donner du sens aux apprentissages de GR mais constitue une réelle pression pour les élèves et l'enseignant : la production peut prendre le pas sur le processus d'apprentissage.

La formation didactique des enseignants

Nous constatons que les enseignants privilégient les connaissances didactiques qui permettent d'articuler le sens pour l'élève, la pertinence des savoirs à construire et la "faisabilité", "l'économie" pour

l'enseignant. Ils valorisent les connaissances et les actions les moins coûteuses à mettre en œuvre pour enseigner.

Ce travail mené dans une perspective descriptive et interprétative permet de repenser les documents didactiques en relation avec les stratégies de formation. Il met l'accent sur le fait que la formation devrait être abordée sous l'angle des problèmes à construire avec l'enseignant et pas seulement sous celui des solutions à transmettre. Il engage à intégrer; plus que cela ne l'est fait actuellement, la variable "enseignant" dans les propositions en termes de faisabilité et de contradictions à gérer.

Références

Fabre, M. (1994). *Penser la formation*. Paris: PUF.

Lessard-Hebert, M., Goyette, G., & Boutin, G. (1996). *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*. Montréal: Editions Nouvelles (2^{ème} ed.).

Loquet, M. (1996). *Education Physique et Sportive au collège et GRS*. Paris: INRP.

Marsenach, J., et al. (1991). *Education Physique et Sportive: Quel enseignement ?* Paris: INRP. Didactique des disciplines.

Pontais, C. (2000). *Comment les enseignants interprètent-ils un document didactique? l'exemple de la Gymnastique Rythmique à l'école*. Mémoire de DEA Sciences de l'Education, option Didactique, non publié. Université de Nantes.

Milieu pour l'étude et EPS : Le cas du badminton au CP

Christiane Roustan,
CIRADE, Université d'Aix-Marseille 1

Problématique et cadre théorique

La situation de l'éducation physique dans le 1^{er} degré peut être analysée en terme de crise identitaire des savoirs enseignés depuis deux décennies. Leur élaboration (noosphérique ou professionnelle) écartelée entre une longue tradition d'auto-référencement et la pression culturelle des APSA, ne laisse d'être empreinte d'ambiguïtés. Dans une perspective constructive, nous avons entrepris, sur les bases de la "didactique critique et prospective", une recherche de thèse dont l'hypothèse centrale vise la possibilité d'expérimenter une issue au paradoxe d'avoir à enseigner, au CP, une activité considérée comme complexe, le badminton, sans rompre avec son sens global, et ce, à partir de pré-requis moteurs *a priori* peu compatibles, voire insuffisants, pour prétendre à des apprentissages effectifs (Roustan, 2003).

Trois questions articulent cette option : celle de la viabilité de savoirs scolaires "respectant" au plus près le sens socialement identifiable du badminton, celle de pouvoir rendre compte d'apprentissages en terme de "milieu pour l'étude" (Joshua et Felix, 2002), celle, enfin, de l'élucidation des conditions relatives à ce milieu construit autorisant une "aide à l'étude" optimisant les processus d'adaptation des élèves et leurs transformations.

Nous avons, dans un premier temps, examiné les déterminants théoriques de l'EPS du 1^{er} degré, notamment leurs rapports aux APSA. Il en ressort que les APSA constituent avant tout un objectif "d'insertion" de savoirs décontextualisés à l'issue des apprentissages. Nous avons ensuite mené une analyse large, sous des angles historiques, techniques, didactiques, anthropologiques des savoirs du badminton et des sports de raquettes en tant que pratiques sociales. Ceci nous a conduit à fonder la nécessité d'une approche singulière pour les enfants de CP, favorisant leur entrée possible dans une "activité technique" (Amade-Escot & Léziart, 1996). La question du "duel", caractéristique fondamentale de cette activité, a été décisive. Cette gestion permanente d'un rapport de forces exigeant des coordinations fines, des actions soumises à une pression temporelle le plus souvent forte et une incertitude décisionnelle constante, rend cette pratique complexe, et, apparemment, hors de portée d'enfants de CP, très syncrétiques, au plan moteur. L'étude des travaux scientifiques concernant cette tranche d'âge et ceux touchant à ce type de pratique motrice nous a conforté dans l'idée d'entreprendre une expérience à contre courant des conceptions dominantes.

Nous l'avons fait en structurant nos choix didactiques dans le cadre théorique global du "milieu pour l'étude" (Joshua & Félix, 2002). Selon ces auteurs, pour qu'il y ait apprentissage, il faut un milieu dont la fonction est de "créer des ignorances", en y insérant des "trous". Dans ce milieu, manquent certains objets et rapports à ces objets, du point de vue de l'élève. Produire de l'instabilité est donc constitutif de l'enseignement, et "combler ces trous" spécifique de l'apprentissage. Pour dépasser ces ignorances les apprenants doivent rebâtir un environnement stable, ce qui pose la question de la construction de ce milieu. Ainsi, certaines ignorances devront être laissées en hors de l'enclos didactique. Son calibrage est donc décisif. Trop petit, il empêchera une prise de sens relative aux nouveaux objets traités. Trop large, les trous y abondent, ce sens vagabondera. Et, au-delà de cette paramétrisation de l'enclos, les auteurs soulignent son caractère vraisemblablement "poreux", des trous imprévus pouvant y entrer ou en sortir. Ces phénomènes internes conduisent à une véritable "co-construction" du milieu. Initialement élaboré par le maître, il évolue sous les effets conjugués des composants du milieu. Cette instabilité n'étant pas un mince problème didactique.

Méthodologie

La méthode d'ingénierie didactique (Artigue, 1990) a orienté, au départ, l'organisation de notre recherche. Mais nous nous en sommes partiellement distingués. Il ne s'agissait pas, en effet, de concevoir et de valider des contenus d'enseignement en proposant des solutions à un problème didactique identifié, mais davantage de créer un contexte d'observation propice à l'étude et à la compréhension du fonctionnement didactique. Ce travail a donc une connotation phénoméno-technique à but de recherche, où l'analyse interne a prédominé, et où l'observation, la vérification, la discussion de la logique contrainte des choix ont été éprouvés essentiellement en termes de milieu pour l'étude. Ce travail est donc à appréhender comme une étude de cas.

Nous avons, à partir d'un cadre d'analyse *a priori*, élaboré un enclos didactique propre à des élèves de 6-7 ans, identifier les conditions permettant un enseignement aujourd'hui inexistant. Cette mise en relation des exigences principales de l'activité avec les ressources concrètes des élèves de la classe de CP concernée, nous a conduit à déterminer des objets de savoir adaptés et de prévoir le cheminement probable de ces élèves dans l'enclos didactique. Les "phases de l'organisation adaptative" constituent la modélisation que nous avons faite de cet itinéraire présumé.

Les données ont été recueillies lors d'un cycle de badminton conduit sous la responsabilité d'une enseignante. Quatre caméras ont fixé l'intégralité des 12 séances de 35 à 45 min. Un magnétophone portable, placé sur la maîtresse, enregistrait l'ensemble de ses communications didactiques. L'ensemble de ces données ainsi que certains documents écrits (script, posters, affiches, feuilles de transcription des résultats...) a constitué le corpus de l'étude. L'analyse et le traitement des données d'observation, d'interaction, et des comportements d'élèves a permis de faire le bilan et l'analyse de nos choix au regard de notre hypothèse initiale.

Résultats

Deux registres ont été analysés : les acquis des élèves et le fonctionnement du milieu pour l'étude.

Les transformations motrices ont été étudiées quantitativement et qualitativement, en couplant et croisant les données. Nous avons pu, ainsi, situer la classe dans son entrée dans la pratique scolaire du badminton (objectif visé), mais aussi quant aux savoirs construits ou en voie de construction. 80% d'entre eux ont accédé à cette pratique, selon une efficacité variable et un panel de savoirs plus ou moins large. Trois n'ont pas disposé d'un temps didactique suffisant pour réaliser les apprentissages escomptés. Les mécanismes perceptivo-moteurs engagés dans ces transformations, mais aussi cognitifs et affectifs, témoignent d'apprentissages variés, riches, ouvrant la voie à des références fortes entre leur dimension scolaire et les savoirs de l'activité socialement identifiable. L'investissement collectif, sa permanence (même en cas d'échec), les acquis observables, plaident positivement pour le système didactique choisi, qui, à ce niveau scolaire accréditent l'affirmation "d'irréversibilité d'entrée didactique".

Quant au milieu pour l'étude, nous l'avons investigué au travers de deux situations-clés du temps et de l'enclos didactiques. Celle de la construction de la frappe de mise en jeu, condition *sine qua non* de la possibilité d'entrée dans la pratique scolaire du badminton, et celle de la situation dite "de référence". La première touchait des savoirs limités, donc un enclos réduit, mais une aide à l'étude intense, directe, ciblée, individualisée au mieux des exigences de l'enseignement collectif. La seconde, à forte adidacticité, constituait l'enclos le plus vaste, incluant le maximum de savoirs à construire, mais, surtout, les proposant dans leurs interrelations qui donnent sens à l'activité. Il est celui de la complexité optimale, source, moyen et fin des apprentissages attendus. L'étude de ce milieu a permis de mettre en évidence de multiples phénomènes, dont ceux de l'autonomie forte des élèves dans les mécanismes d'adaptation, au regard du temps didactique global et celui de la co-construction progressive de ce milieu, liée, pour une grande part au sens accordé par les élèves à certains éléments du contexte. L'analyse des communications didactiques de l'enseignante, a permis d'en montrer la variabilité des effets, les dérives, les limites, et, par là, d'interroger la professionnalité des maîtres du 1^{er} degré.

La question d'une dynamique "coopérative" nous semblait une démarche riche et innovante dans cette perspective. Ce regard outillé et sans complaisance sur le réel didactique, en définitive, conduit à souhaiter un essor de la recherche didactique quant à l'EPS du 1^{er} degré, tant les chantiers à ouvrir sont nombreux et essentiels pour l'avenir de la discipline.

Références

- Amade-Escot, C., & Léziart, Y. (1996). Contribution à l'étude de la diffusion de propositions d'ingénierie didactique auprès de praticiens : Analyse de cas d'enseignants d'EPS volontaires. Rapport scientifique. Recherche INRP, n°30506.
- Artigue, M. (1990). Ingénierie didactique. *Recherches en didactiques des mathématiques*, 9(3), 283-307).
- Johsua, S. & Félix, C. (2002). Le travail des élèves à la maison : une analyse didactique en termes de milieu pour l'étude. *Revue Française de Pédagogie, Vers une didactique comparée*, (141), 81-97
- Roustan, C. (2003). *La mise en place d'un milieu pour l'étude d'une activité physique et sportive au CP : le cas du badminton*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Education, non publiée, Université d'Aix-Marseille I.

De la nécessité de la prise en compte de la notion de “milieu didactique” pour l'étude des phénomènes de transmission et d'appropriation des savoirs : un exemple à propos de l'apprentissage de la passe en basket-ball.

Antoine Thépaut¹ & Yvon Léziart²

¹Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique, Lille

²DETAPS, Rennes 2

Problématique et cadre théorique

Dans le cadre des programmes et contenus d'éducation physique et sportive (EPS) à l'école élémentaire, il est classique de proposer l'apprentissage de la passe et du démarquage comme objet d'enseignement en jeux et sports collectifs. Toutefois, les problèmes posés par la transmission et l'appropriation de cet objet d'étude sont beaucoup plus rarement posés. C'est donc à la connaissance de ceux-ci que nous nous sommes attachés en observant précisément ce qui est enseigné et appris au cours de quelques séquences portant sur l'apprentissage de la passe lors d'un cycle de basket-ball au cycle 3.

En nous appuyant sur "La théorie des situations didactiques" (Brousseau, 1986), nous avons cherché à déterminer le processus de dévolution des savoirs en jeu et le contrat didactique s'y rapportant. Cette étude nous a amené à prendre en considération les rapports évoqués par Brousseau (1988) entre contrat didactique et milieu didactique.

Méthodologie

Pour analyser la dévolution des savoirs et les phénomènes de contrat didactique s'y rapportant nous avons procédé à l'observation didactique (Brousseau 1978) de plusieurs séquences extraites d'un cycle de 6 séances de basket-ball au cycle 3, avec une classe de 20 élèves. La méthodologie adoptée consiste à établir des "chroniques" des séquences étudiées (Leutenegger, 2000) mettant en parallèle les interventions verbales d'ordre didactique de l'enseignant et les stratégies de résolution du problème, développées par les élèves. Celles-ci sont identifiées à partir d'une description des différents essais réalisés par les élèves, description qui permet d'inférer les intentions poursuivies par ces derniers et les éléments pris en compte dans l'élaboration de leurs réponses.

Résultats

Pour présenter les résultats de notre recherche de thèse nous nous appuyerons sur l'observation d'un "épisode" (Amade-Escot 1998). L'analyse des comportements d'élèves non porteurs de balle dans la séquence, le décodage des communications didactiques permet de mettre en évidence le fonctionnement du contrat didactique et ses effets sur les apprentissages des élèves. Deux aspects majeurs sont mis en évidence : les phénomènes de dédoublement du milieu à l'origine de certains échecs des élèves ; le fait que l'enseignant s'appuie sur certains élèves pour faire avancer la leçon. On voit ainsi l'enseignant modifier des variables telles que la composition des équipes, la taille de celles-ci, la grosseur du ballon, sans que ne soit pris en considération l'impact de ces paramètres sur l'élaboration des réponses des élèves. Par ailleurs l'analyse des modes de résolution mis en œuvre par ces derniers montre quelques processus spécifiques à la construction des connaissances. Elle permet alors de dégager quelques difficultés particulières concernant l'appropriation des savoirs en jeu dans l'échange de la balle et le démarquage.

Ces résultats mettent en évidence la multiplicité des éléments constituant "le milieu didactique" (Brousseau, 1988). Ceux-ci, faute d'être explicités, sont manipulés de façon aléatoire par l'enseignant et provoquent alors des changements de registre dans lesquels il est difficile pour l'élève de repérer un problème à résoudre et de construire des réponses stabilisées, significatives de l'appropriation d'un nouveau savoir.

Cette étude met en lumière tout l'intérêt que peuvent avoir des recherches proprement didactique, mobilisant les concepts et méthodes de cette discipline pour la mise en évidence de contenus d'enseignement véritablement adaptés à l'école élémentaire et la compréhension des phénomènes de réussite ou d'échec en EPS.

Références

Amade-Escot, C. (1998). Apport des recherches en didactique à l'analyse de l'enseignement de l'EPS. Une étude de cas : le contrat. In C. Amade-Escot, JP. Barrué, JC. Bos, F. Dufor, M. Dugrand &

- A. Terrisse (Eds.), *Recherches en Education Physique et Sportive: Bilan et perspectives* (pp. 253-266). Paris: Editions de la Revue Education Physique et Sports.
- Brousseau, G. (1978). L'observation des activités didactiques. *Revue Française de Pédagogie*, 45, 130-139.
- Brousseau, G. (1986). Fondements et méthodologie en didactique des mathématiques, *Recherches en Didactiques des Mathématiques*, 7(2), 33-115.
- Brousseau, G. (1988). Le contrat didactique: le milieu. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 9(3), 309-336.
- Leutenegger, F. (2000). Construction d'une "clinique" pour le didactique. Une étude des phénomènes temporels de l'enseignement. *Recherches en Didactique des Mathématiques*, 20(2), 209-250.
- Thépaut, A., (2002), Echec scolaire et éducation physique et sportive à l'école élémentaire. Etude des interactions maître-élèves dans la construction des savoirs, l'exemple de l'apprentissage de la passe en basket-ball. Thèse de doctorat STAPS, non publiée. Université de Rennes 2, France.

Symposium 3

Entre ordre sportif et normes sociales et juridiques : hooliganisme, supportérisme, violence et dopage

Coordinateur : Jean-Charles Basson
CETAPS, Faculté des sciences du sport, Université de Rouen

Sans remettre en cause la part prise par le sport dans *le procès de civilisation des mœurs* dégagé par Norbert Elias et Eric Dunning (Elias & Dunning, 1994), force est de reconnaître que l'actualité s'applique à en marquer les limites. *Hooliganisme, violence, dopage* et corruption apparaissent à tous les échelons de l'organisation sportive nationale et internationale et semblent n'épargner aucun niveau de pratique et aucune discipline. Tant est si bien que c'est aujourd'hui la question de la contribution du sport à l'ordre public qui est posée (Basson, 2001). En effet, qu'en est-il de la pertinence contemporaine du modèle éliasien ? Davantage qu'une phase transitoire de régression, la « série de ratés » que le processus historique de codification des pratiques sportives et de développement d'une éthique de la loyauté physique semble connaître depuis quelques décennies autorise-t-elle à penser que le sport, par les manières d'être qu'il génère actuellement, trahit un revirement susceptible d'affecter la cohérence globale de l'évolution traditionnellement avérée ? Si le concours sportif à l'intériorisation des normes de retenue, à la généralisation de l'autocontrôle et, enfin, à la monopolisation et à l'euphémisation de l'exercice de la violence demeure effectif, on peut sans doute convenir que le sport, en tant que facteur de pacification tendancielle de la vie sociale, admet quelques revers et souffre de quelques lacunes auxquels le contexte contemporain est particulièrement sensible. Ainsi soumis au « principe de précaution » et passé au filtre des injonctions de la « tolérance zéro », le sport paraît porteur de risques divers contre lesquels il conviendrait, aujourd'hui, de se prémunir.

Historiquement doté de règles constitutives d'un ordre juridique à part entière et distinct de l'Etat, le sport a vu son champ d'activité de plus en plus soumis à la réglementation publique et aux principes généraux du droit (Defrance, 2001 ; Miège, 2001). Si bien que la régulation du domaine sportif répond aujourd'hui à un système dual de règles (« droit sportif » et droit ordinaire) prêtant à toutes les confusions. En effet, si la garantie de « la paix sportive » repose, d'une part, sur l'adoption générale de certaines dispositions légales, réglementaires et juridiques et, d'autre part, sur la prise en compte et le respect de certaines procédures contractuelles et, plus généralement, de modes de régulation et de rapports de force hérités d'un processus historique singulier, une déstabilisation générale de cet équilibre fragile est susceptible de provoquer l'ouverture de « zones sportives de non-droit ».

Ainsi proposons-nous d'interroger les nouvelles formes de régulation qui se font jour entre l'ordre sportif et les normes sociales et juridiques, le hooliganisme, la violence et le dopage illustrant nos réflexions, tant à l'échelle nationale qu'au niveau européen.

Références

- Basson, J.C. (Ed.) (2001). *Sport et ordre public*. Paris: La Documentation Française.
- Defrance, J. (2001). Histoire du sport, régulations sociales et contrôle public. Entre autonomisation et mise sous tutelle. In J.C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 9-19). Paris: La Documentation Française.
- Elias, N., & Dunning, E. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris: Fayard.
- Miège, C. (2001). Le sport à l'épreuve du droit commun: la fin d'une exception ? In J.C. Basson (Ed.), *Sport et ordre public* (pp. 23-36). Paris: La Documentation Française.